



CODHOS

Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale

Association loi de 1901

Siège social : 9 rue Malher 75004 Paris

Tel. : 01 44 78 33 87

Assemblée Générale du CODHOS Musée de l'histoire vivante (Montreuil) 18 novembre 2016

Présents : Barbara BONAZZI (CHS XX^{ème} siècle), Françoise BLUM (CHS XX^{ème} siècle), Frédéric CEPEDE (Ours), Caroline CHALIER (IHS-CGT Cheminots), Jean-Louis CHARBONNIER (IRHSES), Marie-Geneviève DEZES (IFHS), Alain GAUTHERON (IHS-CGT), Virginie HEBRARD (Bibliothèque d'Histoire sociale La Souvarine), Valérie HUGONNARD (CNRS-IHTP), Francis JUCHEREAU (PR2L), Eric LAFON (Musée de l'Histoire vivante), Isabelle LASSIGNARDIE (Archives PCF), Martine LE GAC (FMSH), Jean-Philippe LEGOIS (Cité des mémoires étudiantes), Manuella NOYER (CHT Nantes), Anne-Marie PAVILLARD (Archives du féminisme), Nicolas PERRAIS (Archives confédérales CFDT), Michel PRAT (Cedias-Musée social), Pascale RUBIN (FO), Tatiana SAGATNI (Génériques), Guillaume TOUATI (Fondation Jean Jaurès), Rossana VACCARO (CHS XX^{ème} siècle), Franck VEYRON (BDIC).

Excusés : Liliane FRAYSSE (CERMTRI), Frédéric GENEVEE (Archives PCF), Stéphanie LEGRAND (Autour du 1^{er} mai), Elise MAVRAGANIS (Archives interfédérales CFDT), Aurélie MAZET (IHS-CGT), Thierry MEREL (Fondation Jean Jaurès), Guy PUTFIN (Centre Henri Aigueperse UNSA Education), Hélène SAUDRAIS (Archives confédérales CFDT).

Accueil par Eric Lafon, directeur scientifique au Musée de l'Histoire vivante.

9h45 – 12h15 : Assemblée générale présidée par Françoise Blum

Ordre du jour :

1/ Point Financier.....	2
2/ Partenariat Bibliothèque nationale de France (BnF).....	3
3/ Publication relative à la journée « Genre de l'archive » et publication relative aux « Fonds Louis Saillant ».....	5
4/ Point consortium/Brochures anarchistes.....	7
5/ Projet d'une journée d'information sur le droit d'auteur et le droit à l'image.....	8
6/ Cinquantième anniversaire de mai-juin 68.....	9
7/ Adhésion des Archives du Secours populaire français au Codhos.....	10
8/ Points divers.....	10

1/ Point Financier

Eric Lafon prend la parole pour évoquer le dernier point financier de l'année civile 2016.

Lors de la dernière Assemblée générale tenue le 27 mai 2016, 19 centres adhérents avaient déjà réglé leur cotisation annuelle de 42€. Au jour de ce 18 novembre, 23 centres adhérents (sur 46) se sont acquittés de leur cotisation, soit tout juste 50% du collectif.

Eric indique que des centres présents aujourd'hui n'ont pas réglé leur cotisation. À l'inverse, des centres adhérents ne participent plus aux activités du Codhos mais s'acquittent de leur cotisation, tels les Archives municipales d'Ivry-sur-Seine ou la Fédération sportive et gymnastique du travail (FSGT).

Au jour de la tenue de cette assemblée générale, le solde du compte est créditeur de 1780€.

Les dépenses engagées en 2016 ont déjà été mentionnées dans le compte rendu de la dernière assemblée générale : partenariat avec l'association Génériques pour la publication du n°44 de *Migrance*, portant sur *Les archives africaines, algériennes et asiatiques des partis et syndicats français* ; journée hommage à Anthony qui s'est tenue au CHS XX^{ème} siècle le 23 janvier ; journée « Genre de l'archive » du 11 février ; défraiement d'un titre de transport

Un partenariat avec l'association Génériques pour la publication du n°44 de *Migrance*, portant sur *Les archives africaines, algériennes et asiatiques des partis et syndicats français*, s'est soldé par une convention portant sur une somme de 1 000€; hébergement du site internet du Codhos auprès de OVH ; assurance du Codhos qui couvre les réunions/manifestations du collectif (consultation en cours pour se rapprocher d'une mutuelle assurance telle que la MAIF ou MACIF et revoir le prix à la baisse)

Comme il avait été évoqué le 27 mai 2016, afin d'inciter les centres adhérents à s'acquitter plus facilement et plus rapidement de leur cotisation, le trésorier du Codhos adressera à partir de 2017 à chaque centre adhérent une facture. Chaque centre adhérent pourrait aussi instituer un ordre de paiement annuel de 42€ auprès de son institution bancaire pour éviter les oublis.

2/ Partenariat Bibliothèque nationale de France (BnF)

Nicolas Perrais fait le point sur le partenariat engagé avec la Bibliothèque nationale de France (BnF).

- **Rappel :**

Les sept centres impliqués dans le dernier lot de numérisation sont les suivants : Archives de la CFDT, Institut tribune Socialiste, Institut d'Histoire sociale CGT (IHS-CGT), Office universitaire de recherche socialiste (OURS), Institut de recherche sur l'histoire du syndicalisme enseignant dans le second degré (IRHSES), Institut d'histoire sociale la Souvarine, Centre d'histoire sociale du XXème siècle.

La préparation et la numérisation de ce lot qui totalise 41 940 pages a fait l'objet d'une convention de coopération numérique signée le 3 septembre 2015 et reste valide jusqu'à la fin du marché de dématérialisation, le 28 juin 2017.

Les documents ont été déposés à Bussy-Saint-Georges le 5 août 2015. Le 11 avril 2016, nous étions informés de leur numérisation complète. Il a fallu patienter plusieurs mois supplémentaires pour voir leur mise en ligne progressive sur Gallica, que les centres fassent remonter leurs numéros manquants ainsi que les erreurs de mention de sources qui créditent les centres dont sont originaires les titres numérisés.

- **Conclusions de la numérisation :**

Tous les titres ont été numérisés. À noter néanmoins pour les Archives de la CFDT l'absence de deux numéros des *Bulletins des groupes Reconstruction*¹. Si les derniers numéros ont été mis en ligne le 14 novembre 2016, Mathieu Gioux (Chef de produit Gallica, département de la Coopération) a indiqué fin octobre que ces deux numéros manquants étaient en cours de livraison. Enfin, pour ce qui concerne l'IRHSES et son titre *L'École technique* (1933-1936), compte tenu du nombre plus important de numéros issus des collections de la BnF, la mention de source attachée aux numéros numérisés est créditée au nom de la Bibliothèque nationale de France.

Après plusieurs échanges, notamment avec Marie-Béatrice Duchart (Coordnatrice de la filière « partenaires » du marché de numérisation), les Archives de la CFDT vont pouvoir prendre en charge le retrait des caisses de documents sur le site de Bussy-Saint-Georges le jeudi 24 novembre. Comme en août 2015, les caisses seront réunies aux Archives de la CFDT (Paris 19^{ème}) et chacun sera invité à venir récupérer ses documents à partir de cette date.

¹ N°29 et 31 (1950).

Attention ! Les caisses de la BnF qui ont servi au transfert et transport des documents devront être restituées : pensez à venir avec des caisses vides pour récupérer vos documents.

Les centres qui le souhaitent peuvent demander à récupérer les fichiers images issus des numérisations. La récupération des fichiers s'effectuant sur le compte FTP (protocole de transfert de fichiers) de la BnF. C'était en tout cas la règle en 2014 et l'interlocuteur dédié à cette opération était Guillaume Godet (service Pôles associés Gallica, guillaume.godet@bnf.fr).

Les centres qui en font la demande peuvent accéder à des répertoires qui rassemblent les fichiers images des documents numérisés. L'un d'eux s'intitule *Master* (fichiers images au format TIFF) et un autre *Consultation* (répertoire qui réunit les fichiers images au format PNG, avec cinq sous-répertoires correspondant à cinq résolutions différentes).

Dans l'ensemble de ces répertoires, chaque unité documentaire numérisée est identifiée par un identifiant à sept chiffres. Pour savoir à quelle unité documentaire fait référence cet identifiant, il convient d'utiliser un tableau de concordance communiqué par la BnF (Guillaume Godet en 2014).

Reste ensuite à assembler l'ensemble des fichiers images d'une unité documentaire pour en faire un Pdf et intégrer l'OCR et la table des matières.

Pour Guillaume Godet, le meilleur moyen de récupérer les fichiers Pdf est de les télécharger directement sur Gallica (icône « télécharger./imprimer »). Le fichier Pdf généré contient l'OCR et la table des matières, mais l'inconvénient, c'est qu'il débute par deux pages liminaires avec logos de la BnF et de Gallica, ainsi que les règles de la BnF pour toute réutilisation/exploitation du document.

Notez que s'agissant de fichiers TIFF très lourds, une restitution des fichiers exige la possession de disques durs conséquents. À moins d'envisager un usage commercial ou une réédition, il n'y a pas de réel intérêt à télécharger ces fichiers, d'autant que la BnF les conserve dans un coffre-fort sécurisé.

- **Suite du partenariat :**

Le marché de dématérialisation se termine le 28 juin 2017. À ce jour, nous n'avons pas d'information sur le projet d'un nouveau marché triennal 2017-2019. Pour rappel, Hélène Leblois, notre dernière interlocutrice en qualité de coordinateur scientifique (qui valide les sélections documentaires des corpus « histoire ouvrière et sociale »), a quitté son poste à la BnF et ne semble pas avoir été remplacée.

Néanmoins, aux centres qui souhaiteraient à l'avenir s'engager, Nicolas a rappelé dans le dernier compte-rendu du Bureau daté du 23 septembre 2016, les modalités de préparation d'un lot de documents pour une numérisation par la BnF.

Les Archives de la CFDT ne devraient pas proposer de nouveaux titres.

3/ Publication relative à la journée « Genre de l'archive » et publication relative aux « Fonds Louis Saillant »

- **« Genre de l'archive »**

Françoise Blum indique avoir reçu les contributions des différents auteurs pour la publication des actes de la journée « Le genre de l'archive » : constitution et transmission des mémoires militantes », qui s'est tenue le 11 février 2016 au Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle. Il manque seulement l'introduction de Michelle Perrot et la conclusion de Julie Verlain.

Françoise a sollicité un Bonus Qualité Recherche (BQR) auprès de l'Université Paris 1. Cette demande de financement s'élève à 500€, mais il n'est pas possible de savoir à ce jour si cette demande sera acceptée. Comme il l'a déjà été indiqué, Sylvie Le Dantec (CHS XX^{ème} siècle) se chargera de la maquette des deux publications « Genre de l'archives » et « Fonds Saillant ». Quant au coût de l'impression, il est estimé à 800-900€ pour un volume illustré de 130 pages en 300 exemplaires.

La publication pourrait être réceptionnée en mars 2017.

Quelques contributions sont citées : Bernadette Cattaneo par Alicia Leon y Barella (Paris 1) et Rossana Vaccaro (CHS XX^{ème} siècle) ; Jacques Duclos et Madeleine Rebérioux par Eric Lafon (Musée de l'Histoire vivante) ; Pierre Naville par Françoise Blum (CHS XX^{ème} siècle) ; Henri Barbusse et Annette Vidal sa secrétaire-archiviste par Isabelle Lassignardie (Archives du PCF) ; Maurice et Jeannette Thorez par Annette Wieviorka (CNRS-UMR IRICE).

Une courte discussion s'en suit :

Frédéric Cépède fait savoir qu'il peut demander à faire une impression à l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS). À titre d'information, l'OURS a édité récemment un ouvrage de Guy Putfin : *Syndicalisme & Culture. Itinéraire cultuel dans la Forteresse enseignante*. Par ailleurs, Frédéric ajoute qu'il existe des formules de l'édition à la demande, ce qui peut être très pratique pour des petits tirages. Attention néanmoins, seule l'impression est réalisée et non le maquetage.

Il est aussi évoqué que différentes institutions du Codhos pourraient acheter des numéros de la publication par anticipation.

Françoise clôt la discussion en indiquant que les modalités d'impression seront discutées lors de notre prochaine assemblée générale.

- **« Fonds Louis Saillant » (CNR)**

Rossana Vaccaro, à qui la parole est donnée, rappelle le projet de publication suite à la journée de présentation du fonds Louis Saillant, réalisée par le Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle en présence d'historiens, le 13 mai 2016. Louis Saillant a notamment été représentant CGT au Conseil national de la Résistance (CNR) et secrétaire général de la Fédération syndicale mondiale

(FSM). La publication dont il est question doit également traiter des fonds conservés par l'IHS-CGT (Fonds Saillant et fonds FSM) ainsi que celui conservé par le Musée de la Résistance nationale (MNR) à Champigny-sur-Marne.

Des historiens ont déjà envoyés leurs contributions et l'IHS-CGT a donné son accord pour présenter ses fonds. En revanche, après plusieurs sollicitations, Rossana a obtenu un retour du MNR par la voix de son conservateur Guy Krivopissko, qui lui a indiqué que le Musée ne conservait pas de fonds Saillant.

Dans cette configuration, la publication se limiterait aux seuls Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle et IHS-CHT.

Après que Rossana ait ajouté sa démarche de demande de financement partiel auprès de l'Université Paris 1 (sur le modèle de la publication « Genre de l'archive »), une discussion s'en suit :

Pour ce qui est de la publication, Françoise propose de partir de Louis Saillant, d'évoquer ses activités à la FSM et d'élargir les articles au CNR et au-delà. Toutefois, Rossana indique qu'il est question d'avoir Louis Saillant comme fil directeur à tous les articles.

Eric Lafon ajoute que l'entourage de Louis Saillant mériterait d'être approché, comme d'autres sources ; il cite les archives clandestines du PCF dans lesquelles Louis Saillant apparaît sous un pseudonyme. Eric ajoute qu'il conviendrait au MNR de se rapprocher de Thomas Fontaine, nouveau directeur du musée et spécialiste de l'histoire de l'occupation.

Isabelle Lassignardie rappelle que le Musée est aussi débordé actuellement avec le projet de nouveau musée dans les locaux de l'espace Aimé-Césaire mis à disposition par le conseil départemental du Val-de-Marne. Le Musée accueillerait dans le même temps, plusieurs dépôts d'archives.

Caroline Chalier confirme cette actualité du Musée et ajoute qu'elle devait rencontrer Thomas Fontaine la semaine prochaine, mais que celui-ci était débordé.

Eric évoque la possibilité d'élargir la publication à d'autres institutions. Quant à l'iconographie qui viendrait illustrer les articles, Eric dit avoir déjà plusieurs pistes et prévoit de se rapprocher de Ciné-Archives qui gère le fonds audiovisuel du PCF.

Françoise clôt la discussion en rappelant que la publication devra mélanger des interventions d'archivistes et de chercheurs. Quant à sa date de sortie, elle pourrait intervenir à l'automne 2017 ou début 2018, afin d'espacer les parutions de celle-ci de celle du « genre de l'archive ».

Rossana propose de publier une publication succincte des actes de la journée. Là aussi, Sylvie Le Dantec (CHS) pourrait réaliser le maquettage de la publication. Une historienne serait prête à rédiger une introduction. En outre, Aurélie Mazet pourrait aussi rédiger quelques lignes sur le fonds conservé par l'IHS-CGT. Afin d'envisager un éventuel partenariat financier, il conviendrait de se rapprocher du Musée de la Résistance nationale.

Pour rappel, à l'occasion de l'édition en 2003 du *Guide des congrès du monde ouvrier – France (1870-1940)*, chaque centre partenaire avait contribué au financement de la publication.

4/ Point consortium/Brochures anarchistes

- **Consortium Archives des mondes contemporains**

Françoise commence par dire un mot sur le [Consortium Archives des mondes contemporains](#), placé sous la direction scientifique de Serge Wolikow. Pour rappel, suite à un vote à main levée, l'assemblée générale du 27 mai 2016 a donné son accord pour une adhésion du Codhos au consortium.

Néanmoins, il était prévu dès le début que ce consortium durerait 48 mois (2013-2016). À ce jour, un nouveau projet de consortium, sur le même modèle, a été déposé mais on ne sait quand il sera (ou non) validé.

- **Brochures anarchistes**

Barbara Bonazzi qui coordonne le projet rappelle le travail accompli de ce projet de récolement des brochures anarchistes francophones (1880-1918) auprès de onze institutions du Codhos. Cette phase de récolement est un préalable à la création d'une base de données bibliographique et à l'éventuelle numérisation et mise en ligne ocrisée de tout ou partie du corpus.

Un fichier Excel a servi de base de recensement, chaque ligne correspondant à une unité documentaire (une seule brochure). Un important travail de dédoublonnage a été réalisé, le tableur Excel passant de 2 000 lignes au début de l'été, à 900 lignes aujourd'hui. Toutefois, les brochures ayant une maison d'édition, un imprimeur ou un tirage différent ont été conservés dans le fichier.

Barbara ajoute que sur les 900 brochures récolées, environ 20% d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une numérisation ; elles peuvent être retrouvées et consultées dans Gallica, Calames ou des sites militants comme Anarlivres.

Un important travail de nettoyage reste à faire. En effet, le fichier Excel renseigne également des brochures *sur* l'anarchisme, alors que le projet traite exclusivement des brochures publiées par le mouvement anarchiste. À terme, il est question de créer une base de données à partir du fichier Excel et de numériser les brochures non numérisées. À cette fin, un ou plusieurs vacataires pourrai(en)t être recruté(s) par le consortium (MSH Dijon) afin de contrôler et vérifier les différents tirages ou éditions d'une même brochure, évaluer le budget pour la numérisation et préparer les documents.

En outre, plusieurs brochures ne sont pas datées alors que les bornes chronologiques sont clairement définies (1880-1918). Les brochures postérieures pourraient éventuellement faire l'objet d'un second volet au projet, avec un travail sur les brochures de l'entre-deux-guerres (1918-1945).

Barbara ajoute que le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) de Marseille s'est rapproché de Michel Prat ; Quant au CIRA de Lausanne contacté une première fois par Barbara, ils n'ont à ce jour pas donné de suite.

S'en suit un court échange :

Marie-Geneviève Dezès ajoute que Marianne Enckell (CIRA de Lausanne) aurait une définition plus large de la brochure anarchiste. Par ailleurs, elle ne serait plus à la direction du CIRA et il n'est pas assuré que ses collègues soient aussi enthousiastes quant à ce projet de récolement des brochures anarchistes francophones (1880-1914).

Plusieurs personnes évoquent le débat constant entourant la nature de la brochure : imprimé bref et instrument de formation et de propagande dans les organisations ouvrières. Françoise suggère une avancée pragmatique tout au long du projet.

Enfin, Barbara, au nom des institutions partie prenante au projet, dédicace ce travail à Anthony.

5/ Projet d'une journée d'information sur le droit d'auteur et le droit à l'image

Le 26 avril 2007, le Codhos avait organisé une journée « Droit(s) et Image(s) » en présence de Maître Albane Lafanachère.

Dix ans plus tard, compte tenu de l'évolution de la législation et face à la perplexité des professionnels des musées, centres d'archives et de documentation, un nouveau besoin se fait sentir. Proposée en Bureau par Thierry Mérel², cette journée devrait être appliquée aux usages de ces professionnels avec des exemples concrets.

Eric Lafon indique qu'il existe une Commission spécialisée sur les questions de droit au Ministère de la Culture. Enfin, dans la mesure où les agences photographiques tiennent parfois un certain discours, l'intervention d'un(e) avocat ou d'un(e) juriste est indispensable. Les professionnels que nous sommes peuvent être déconcertés et s'autocensure parfois quand il s'agit d'exploiter un document touché par le droit d'auteur (pas les seules images).

À l'évocation de ce projet de journée, des questions émergent rapidement, tel que la nature du droit sur internet (droit français, européen, états-unien). Quelle procédure en cas de don d'archives (procédure de don manuel et lettre d'acceptation) ? Quelles informations à faire porter dans un contrat ou une convention entre un donateur et un donataire (conservation, communication, reproduction, mais quid du droit d'auteur ?). À qui demander l'autorisation pour numériser un document (le ou les auteurs ou l'éditeur ?), etc.

Une discussion s'en suit :

Rossana indique avoir assisté il y a environ un mois à une journée analogue sur le campus Condorcet en présence d'une avocate et d'un représentant des Archives nationales. Le matin avait lieu les interventions et l'après-midi était dédié à quelques ateliers pratiques. Une publication des actes est prévue.

² Bureau du 12 avril 2016.

Quelques noms d'intervenants sont cités. Franck Veyron et Manuella Noyer citent Lionel Maurel, conservateur des bibliothèques et auteur du blog *S.I. Lex*³, carnet de veille et de réflexion d'un juriste en bibliothèque.

Isabelle Lassignardie cite le nom de Marie Cornu, juriste et directrice de recherche au CNRS ; Elle co-dirige depuis 2006 un groupe de recherche portant sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art.

Guillaume Touati ajoute qu'il serait intéressant d'évoquer la spécificité qui peut exister entre archives publiques et archives privées. Caroline Chalier abonde en ce sens et pose la question de la distinction entre personne physique et personne morale en matière d'archives produites dans le cadre d'activités syndicales. En outre, Guillaume pose la question de la finalité de cette journée ; plutôt que de simples interventions destinées aux seuls présents, peut-être qu'un guide pratique à l'usage de la profession pourrait être réalisé, avec des cas concrets et des exemples. Des partenaires extérieurs comme Archimag pourraient éventuellement être intéressés.

La mise en place d'une commission au sein du Codhos pour organiser cette journée semble faire l'unanimité. Celle-ci devra se rapprocher des possibles intervenants pour organiser une journée à l'automne 2017. Le projet devra être discuté plus avant en Bureau.

6/ Cinquantième anniversaire de mai-juin 68

Évoqué lors de la dernière assemblée générale du Codhos⁴, la question se pose sur les actions que peut mener le Codhos dans la perspective du cinquantième anniversaire de mai-juin 68.

Il est rappelé que les Archives nationales ont le projet d'organiser une exposition à partir des sources de l'Etat, ce que certains jugent intéressant dans la mesure où cela n'a pas encore été fait et que l'exposition s'inscrit dans l'ouverture des archives publiques, 50 ans après.

Le site internet réalisé par le Codhos en 2008⁵, s'était donné pour objectif d'informer le public sur la bibliographie et les publications autour du quarantième anniversaire de mai 68, ainsi que les événements prévus. Aujourd'hui, ce site pourrait être mis à jour en modifiant le texte de présentation sur la page d'accueil, en y ajoutant une bibliographie mise à jour avec des références aux publications relatives au cinquantième anniversaire. Le bloc « agenda au jour le jour » pourrait être laissé tel quel ou supprimé.

Guillaume Touati indique que le site Mai 68 du Codhos est très bien référencé est apparaît rapidement dans les recherches.

³ <https://scinfolex.com/>

⁴ Points à l'ordre du jour n°8 « Site internet du Codhos » et n°10 « Points divers ».

⁵ <http://www.mai-68.fr/>

Eric Lafon suggère de prendre le pouls auprès des chercheurs pour décider d'une simple mise à jour ou de toute autre action. Françoise ajoute que le monde anglo-saxon n'évoque plus seulement mai-juin 1968 mais élargit ces événements aux années soixante ou *Global sixties* ; elle assistera d'ailleurs à un colloque à ce sujet en février 2017 à la Duke University (Caroline du Nord, États-Unis) et pourra sonder le monde de la recherche à cette occasion.

En définitive, se pose la question de l'objet de ce site internet : un outil historiographique sur le quarantième anniversaire de mai 68 ou sur les quarantième et cinquantième anniversaires ? Si la première option était choisie, le site devrait être présenté comme un projet clos.

Si une exposition itinérante devait voir le jour, un coût total de 2 000 à 2 500 € devrait être envisagé, coût à mettre en perspective avec le solde du compte Codhos évoqué au premier point de la présente assemblée générale. Autre projet qui pourrait être envisagé, celui d'une journée consacrée aux nouvelles sources de mai 68.

Franck Veyron indique que la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) n'a pas de projet pour ce cinquantième anniversaire, ce qui est dû en partie au projet de déménagement et de réunion à Nanterre des collections de la bibliothèque et du musée d'Histoire contemporaine de la BDIC.

Anne-Marie Pavillard évoque les possibilités de recherche sur le mouvement féministe dans les années soixante.

L'échange se clôt avec la proposition de constituer une commission autour de Tatiana, Rossana, Anne-Marie et Franck.

7/ Adhésion des Archives du Secours populaire français au Codhos

Initialement prévue aujourd'hui, la présentation des Archives du Secours populaire français par son archiviste Élise Boursault, et le vote à main levée de leur adhésion au Codhos a dû être reporté. À ce jour, les instances de l'association n'ont pas encore statué sur cette adhésion.

8/ Points divers

- **Nicolas Perrais (Archives de la CFDT)** rappelle que la prochaine Assemblée générale (AG) du Codhos verra l'élection du nouveau Bureau ; elle se tiendra obligatoirement lors du premier trimestre de l'année 2017 (cf. article 10 de nos statuts). Comme le prévoit notre règlement intérieur, l'appel à candidature pour le Bureau sera lancé par le Bureau sortant au moins un mois avant la date de l'AG et les centres candidats devront indiquer le nom de leur représentant au moins deux semaines avant la date de l'AG. Le nombre de candidats à l'élection du Bureau n'est pas limité.

- Il est porté à la connaissance de l'Assemblée générale que la Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) va probablement fermer. Dès 2010, il avait été envisagé que les collections rejoignent le futur campus Condorcet. En 2011, la bibliothèque a quitté l'immeuble en travaux à l'angle du boulevard Raspail et de la rue du Cherche-Midi (6^{ème}) pour rejoindre le bâtiment Quai de la gare (13^{ème}). Mais il semblerait à présent qu'il n'y ait plus de place dans le bâtiment rénové boulevard Raspail pour accueillir la bibliothèque et sa salle de lecture ; celles-ci seraient substituées par un espace numérique-documentaire. À l'horizon 2019-2020, les fonds et collections de la bibliothèque rejoindraient le campus Condorcet.
Une pétition des lecteurs de la bibliothèque circule déjà. Si elle devait être ouverte vers l'extérieur, le Codhos la signerait.
- **Anne-Marie Pavillard (Archives du féminisme)**
La Bibliothèque Marguerite Durand, bibliothèque sur l'histoire des femmes, du féminisme et du genre, fait partie du réseau des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris. Dans le cadre du « budget participatif » des parisiens, la Mairie de Paris a proposé parmi les différents projets « une bibliothèque des femmes et du féminisme ». Ce projet semble une manière détournée de faire disparaître l'actuelle Bibliothèque Marguerite Durand. À l'initiative de l'association Archives du féminisme, une pétition demande à ce que le patrimoine féministe soit valorisé, qu'il ne soit pas l'objet d'un « budget participatif » optionnel et qu'il fasse parti de la politique de la ville de Paris.
La pétition qui atteint déjà 1 500 signataires, peut être signée sur le site Change.org : <https://www.change.org/p/mairie-de-paris-pour-un-projet-ambitieux-de-biblioth%C3%A8que-d-histoire-des-femmes-et-du-f%C3%A9minisme-%C3%A0-paris>
- **Francis Juchereau (PR2L)**
Dans le cadre du Mois de l'Économie sociale et solidaire, le Pôle International de Ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale (PR2L) et le CEDIAS-Musée social organise le 28 novembre 2016 au Palais Bourbon (salle Colbert) une journée d'étude sur le thème « Que sait-on aujourd'hui des valeurs de l'économie sociale et solidaire ? Comment sont-elles transmises ? ». En raison du plan Vigipirate, les inscriptions étaient obligatoires avant le 15 novembre.
- **Caroline Chalié (IHS-CGT Cheminots)**
En l'absence d'Aurélié Mazet (IHS-CGT), Caroline annonce un colloque à venir les 24-25 novembre 2016, salle du CCN, immeuble confédéral à Montreuil : « La CGT à l'épreuve des crises (milieu des années 1970-1995) ».
- **Franck Veyron (BDIC)**
En partenariat avec les Archives nationales, la BDIC organise une journée d'étude le 23 novembre 2016, à l'Université Paris Nanterre, Bâtiment B, salle des conférences : « Brigadistes et volontaires étrangers dans la Guerre d'Espagne : retour aux sources ». Cette journée sera notamment l'occasion de voir la diversité des sources déjà versées dans des institutions patrimoniales ou encore entre les mains des collectionneurs privés. Cette journée est à mettre en parallèle du projet d'exposition virtuelle du CHS XX^{ème} siècle sur André Marty et les Brigades internationales : <http://chs.huma-num.fr/>

- **Tatiana Sagatni (Génériques)**

L'association Génériques organise une rencontre européenne le 6 décembre 2016 au Théâtre du Soleil - La Cartoucherie (Bois de Vincennes) : « Histoire de l'accueil des étrangers en Europe ». Génériques met en lumière la façon dont les étrangers ont pu être accueillis dans différents pays d'Europe aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et comment ils ont contribué à la construction des sociétés actuelles. Cette journée fait suite à la publication de la revue *Migrance* n°45-46 « Histoire de l'accueil des étrangers en France ».

- **Barbara Bonazzi (CHS XX^{ème} siècle)**

Barbara rappelle la tenue de deux journées Maitron–Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, les 6 et 7 décembre 2016 : « Le Maitron : Regards et perspectives internationales » (6 décembre, centre Pouchet, 59 rue Pouchet, Paris 17^{ème}) ; Assemblée générale de l'association des Amis du Maitron (7 décembre, auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris).

- **Eric Lafon (Musée de l'Histoire vivante)**

Frédéric Cépède, Eric Lafon et Jean Vigreux, les trois commissaires de l'exposition « 1936 en 2016 : nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire » organisent une table ronde le 3 décembre 2016. Il s'agira de faire un retour de 1936 en 2016 en évoquant les sources d'archives. Françoise Denoyelle, commissaire de l'exposition tenue à l'Hôtel de Ville de Paris sera présente. Pour toute demande d'information relative à cette table ronde, contacter Eric Lafon.

À l'issue de l'Assemblée générale, Eric Lafon propose à celles et ceux qui le souhaitent une visite de l'exposition « 1936 en 2016 : nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire » dans les murs du Musée de l'Histoire vivante.